

Tp 494p/R. 75
par a p/R. 75

D^r A. T. VERCOUTRE

INÉDITS ARCHÉOLOGIQUES
PHILOLOGIQUES
ET AUTRES



5^e Série

PARIS
EDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VI^e)

—
1922

Bibliothèque Maison de l'Orient



135117

41

les formes successives de la Chanson ont guidé les poètes plus que la vue directe des lieux », j'osai émettre un avis différent et voici comment, dans *Le Temps* du 10 février 1901, j'exposai ma manière de voir :

« ... (En ce qui concerne la Chanson de Roland), la vérité est, suivant moi, que le trouvère a été, comme bien d'autres, renseigné sur les sites pyrénéens par des pèlerins (et ils étaient nombreux à l'époque) qui s'étaient rendus de France dans la Galice, à Saint-Jacques-de-Compostelle... On peut se demander si ce ne sont pas les récits enthousiastes des pèlerins qui ont suggéré au trouvère l'idée de son poème comme ils ont pu inspirer l'idée de la Chronique du Pseudo-Turpin. En tout cas, dans d'autres œuvres, comme, par exemple, le roman de Titurel, je constate l'influence certaine, indiscutable, des pèlerinages dans la Galice (1). »

En vérité, comment aurais-je pu signaler plus clairement « l'influence des pèlerinages sur la formation des Chansons de geste », idée qui était mienne, absolument nouvelle, et qui, vraie ou fausse, ouvrait aux chercheurs un horizon jusqu'alors inaperçu ?

II

Plusieurs années après, en 1908, M. Joseph Bédier, Professeur au Collège de France, fit paraître les deux premiers volumes de ses « Légendes épiques » : or, quel fut l'objet de cet ouvrage par lequel il renversait les idées professées par G. Paris, qui avait été son maître et ami intime ? Ce fut précisément de montrer — sans me citer — l'influence des pèlerinages sur la formation des chansons de geste, autrement dit, de développer une idée semblable à celle que j'avais mise au jour sept ans auparavant.

Aussi, ce ne fut pas sans surprise que, lorsque l'Académie française attribua en 1911 le prix Gobert à M. Bédier, je vis le Secrétaire Perpétuel, M. Thureau-Dangin, déclarer, dans son Rapport du 8 décembre, que M. Bédier avait *découvert* la relation entre les pèlerinages et la formation des chansons de geste. Mais, persuadé que l'erreur serait, tôt ou tard, reconnue, je ne dis mot et voici ce qu'il advint.

III

Continuant, toujours sans me citer, ses publications dans le même ordre d'idées, idées qu'il assure être « siennes », M. Bédier appela, une fois encore, l'attention de l'Académie, et celle-ci lui attribua en 1914 le prix Jean Reynaud qui, comme on sait, *doit aller* à une œuvre ayant un caractère *d'invention* et de *nouveauté*, M. E. Lavis, dans son Rapport à ce sujet, affirmant que M. Bédier avait *trouvé* que des sanctuaires ont été le berceau des chansons de geste.

Cette fois, je me décidai à agir. Par lettre du 5 juin 1914, que j'envoyai à Monsieur Donnay, Directeur de l'Académie, je protestai contre l'attribution à M. Joseph Bédier d'une *découverte* qui était mienne, et je demandai que ma lettre fût lue en séance et conservée dans les Archives de la Compagnie. Le Directeur m'accusa réception de cette lettre, puis, le 26 juin, m'annonça qu'elle avait été lue, la veille, en séance, et que M. Lavis donnerait

(1) Le court commentaire dont M. G. Deschamps a fait suivre ma lettre, exprime une opinion personnelle, qui n'est nullement mienne.

à l'Académie des « explications complémentaires ». Quelles furent-elles ? Je ne l'ai pas su. En tout cas, quand M. Bédier fut reçu académicien, le 3 novembre 1921, j'eus la satisfaction de constater que Monsieur L. Barthou, dans son discours, non seulement admit que l'histoire littéraire n'interdit pas la recherche de la paternité, mais encore montra son respect pour la vérité en s'abstenant de dire que M. Bédier avait *découvert* l'influence des pèlerinages sur la genèse des poèmes épiques, et, ainsi, il reconnaissait que, sur cette question, M. Bédier n'a pas la priorité.

IV

Maintenant, d'où vient que celui-ci n'a jamais, même à titre documentaire, mentionné mon article ? On sait que M. Bédier a publié en 1904, en collaboration avec M. Roques, une *Bibliographie* extrêmement détaillée des travaux, voire des articles même très courts, composés par Gaston Paris : or, dans ce recueil, ne figure pas la lettre que celui-ci fit insérer dans *Le Temps*, le 27 janvier 1901 ! Evidemment, si M. Bédier n'a pas connu cette lettre de Gaston Paris, il a pu ne pas connaître la réponse que j'avais faite ; mais alors, il n'aurait donc *jamais* entendu parler de la si intéressante discussion qui, sur un sujet qui lui était cher, avait eu lieu dans un journal aussi répandu que *Le Temps*, discussion qui avait duré des mois, et à laquelle avaient pris part des savants, dont plusieurs étaient de ses amis et, comme lui, habitaient Paris ?

Quoi qu'il en soit, il est certain que, bien avant M. Bédier, j'avais signalé « l'influence des pèlerinages sur la formation des poèmes épiques », influence jusqu'alors ignorée ; j'ai donc, sur ce point, la priorité.

COMMENT FUT RÉFORMÉ LE LAMAÏSME

Dans la tribu thibétaine d'Amdo, serait né, en 1357, Tsong-Kaba, un réformateur religieux qui, par un apostolat énergique, transforma le lamaïsme demeuré jusqu'alors extrêmement grossier, et, en outre, introduisit dans cette religion des innovations ayant un rapport manifeste avec le catholicisme (port de la crosse, de la mitre, du chapelet, geste de bénédiction, etc., etc.) ; d'où le Père Huc, dans ses *Souvenirs d'un voyage dans la Chine, la Tartarie et le Thibet* (1850, T. II, p. 110), voyage qu'il accomplit en 1844, 1845 et 1846, conclut avec raison que Tsong-Kaba aurait été instruit par un missionnaire catholique européen. Or, ayant étudié la question, je signale, fait précis, que le thibétain a dû être dirigé dans son œuvre par un missionnaire « fervent partisan de Ramon Lull ».

En effet, en examinant la vie de Lull, né à Majorque vers 1235, et la comparant à celle de Tsong-Kaba, je remarque une étroite ressemblance entre ces deux figures pourtant si éloignées l'une de l'autre ; et par exemple :

Vers 40 ans, Lull s'était, dans l'île Majorque, retiré sur un sommet solitaire, le mont Randa, où il vivait de pénitence : or, Tsong-Kaba s'infligea aussi des jeûnes sévères, et se retirait au sommet des monts les plus sauvages.

Lull, ayant organisé sa croisade spirituelle contre les infidèles, voyageait inlassablement pour propager ses doctrines chez les musulmans : or, Tsong-Kaba fit de même, pour ramener ses compatriotes à des idées religieuses plus saines. Etc...

D'autre part, l'existence de Lull avait été, aux yeux de tous, peuplée de

surnaturel ; or, de même, la légende fit de Tsong-Kaba un être extra-humain, dont la naissance avait été merveilleuse, etc., etc...

De sorte que je ne puis m'empêcher de voir, dans le réformateur thibétain, un imitateur de Ramon Lull, et le rapprochement inédit que je vais faire lèvera, il me semble, tous les doutes.

La légende rapporte qu'étant occupé, sur le mont Randa, à composer un ouvrage, Ramon Lull, regardant par hasard un lentisque voisin, vit que les feuilles de cet arbre étaient couvertes de caractères grecs, hébreux, chaldéens, latins et arabes ; et, comme le dit G. Vuillier (in *Miramar de Majorque*, supp. au *Monde illustré*, 5 janvier 1901, p. iv), le peuple croit fermement que, depuis cette époque, ce lentisque pousse ses feuilles avec les caractères d'autrefois.

Eh bien ! je trouve une légende *absolument semblable* dans la vie de Tsong-Kaba. Au pied du mont où naquit ce réformateur, fut créée une lamaserie dite *Kounboun*, c'est-à-dire *dix mille images* : or, ce nom fait allusion à un arbre voisin qui, issu, disait-on, de la chevelure de Tsong-Kaba, présente, cas unique, sur chaque feuille un caractère thibétain, comme l'a constaté le P. Huc.

Ainsi, il est établi, suivant moi, que Tsong-Kaba a été, en quelque sorte, le Ramon Lull du Thibet. Soigneusement renseigné par un missionnaire connaissant à merveille la vie, les doctrines, méthodes et procédés de Lull qui était mort en 1315, à 80 ans environ, le réformateur thibétain a imité, autant qu'il l'a pu, le célèbre majorquin, et désormais on aperçoit clairement par quelle voie ont pénétré dans le lamaïsme maintes coutumes et rites ayant un rapport certain avec le catholicisme, on comprend enfin pourquoi le lamaïsme apparaît, ainsi qu'on l'a dit souvent (Cf. S. Reinach, *Orpheus*, p. 87), comme « une caricature du romanisme ».

SUR LE MOT MAN

En diverses langues, allemande, suédoise, etc., *man* ou *mann*, veut dire homme : or, on assure que ce mot vient de la racine man (sanskrit : man) signifiant « penser ». Je n'en crois rien. Le mot sanscrit *ma*, signifiant manier, a donné le latin *manus*, main, et c'est la main qui caractérise l'homme ; c'est donc, suivant moi, un dérivé de ce même mot qui, autrefois, servit à désigner l'homme, *man*. Du reste, chez les Romains, l'ablatif *manu* voulait dire « par l'homme », et *manus*, une « troupe d'hommes », et si aujourd'hui, pour désigner des ouvriers, nous ne disons plus « des mains », mais « des bras », le mot est resté sous la forme « petites mains » pour désigner des ouvrières. Il est, d'ailleurs, de toute évidence que jadis, aux temps lointains où l'on forgeait des langues, on s'occupait beaucoup plus des « mains » que de la « pensée ».

SUR LES MOTIFS DES RÉHABILITATIONS

Les *motifs véritables* qui ont amené à prononcer diverses réhabilitations célèbres appartiennent à l'histoire : pourquoi n'en parle-t-on à peu près jamais ?

Exemple. Jeanne d'Arc, française, condamnée par un tribunal ecclésiastique français, et exécutée à Rouen par le bourreau français Jouanne, ne pouvait être réhabilitée que par un roi de France, et elle le fut en effet. Mais pour-

quoi ? Est-ce, comme on le laisse croire, pour que lui fût rendu l'honneur que lui avait ravi la condamnation ? Point ; de l'honneur de la Puëlle, on n'avait cure. La réhabilitation fut faite uniquement, et le protocole de G. Bouillé est formel à ce sujet, afin qu'il fût impossible à l'ennemi de dire qu'un roi de France avait entretenu dans ses armées une hérétique en communication avec les démons.

Autre exemple. Samblançay, argentier du roi, homme justement estimé (mais haï par la reine-mère, à qui il refusait l'argent dont elle était avide), étant aux prises avec de graves difficultés budgétaires, proposa à François I^{er} d'utiliser la grille d'argent du tombeau de Saint-Martin, à Tours ; le roi y consentit, et Samblançay, ne trouvant personne qui osât toucher à cette grille, la brisa lui-même à coups de marteau. Or, à l'instigation de la reine-mère, conseillée par le haineux Duprat, cet acte fut considéré comme sacrilège (1), et alors, mettant à profit l'absence du roi, prisonnier de guerre, on fit arrêter, juger et pendre Samblançay. Rentré en France, François I^{er} ordonna la réhabilitation : mais pourquoi ? Est-ce, comme on le laisse croire, pour rendre au malheureux l'honneur qu'il avait perdu ? Non, de cela personne ne se souciait ; la réhabilitation fut prononcée uniquement afin que nul ne pût dire qu'en autorisant la fonte de la grille le roi s'était rendu complice d'un sacrilège.

Etc. — Conclusion : l'histoire doit être faite de vérités, *quelles qu'elles soient*.

UN POINT IGNORÉ D'HISTOIRE : LA MARCHÉ A L'UNITÉ

Pourquoi des peuples civilisés, — tels jadis les Romains, et, de nos jours, les Allemands, — ont-ils rêvé et même tenté de dominer l'Europe, autrement dit, le monde ? Les historiens parlent de « fureur », de « nations de proie », de « soif de conquêtes », etc., mais ce sont là des mots, et l'on ne dit pas quelle est la *cause* de cette « fureur », de cette manie envahissante, qui apparaît, par crises, de temps immémorial. Voici, à mon sens, l'explication jusqu'ici inaperçue.

Dès leur création, les hommes ont manifesté, en se groupant en familles, tribus, etc., leur désir d'*unité* : or, j'observe que, à mesure que progresse la civilisation, — car c'est elle qui fournit les moyens d'agir, — l'esprit humain tend, de plus en plus, et *en toutes choses*, à réaliser l'*unité*. Les exemples pullulent.

A. — En chimie, les corps simples ayant entre eux d'étroits rapports (poids atomiques, etc.), on cherche le *corps unique* dont ils ne seraient que des formes diverses.

B. — En physique, les forces se transformant en d'autres forces, on cherche la *force unique*, puisque, seules, ses formes diffèrent.

C. — Dans l'explication scientifique du monde, on cherche l'*unité*, comme le dit M. Borel, P^r à la Sorbonne (*Le Temps*, 5 février 1922), et la qualité des phénomènes est réduite, en effet, à la quantité.

D. — En religion, on a conçu le *Dieu unique*, que l'on s'efforce de faire reconnaître par tous.

(1) C'est la valeur intrinsèque de cette grille, don de Louis XI, qui fit que sa démolition fut tenue pour sacrilège. Quand, au xviii^e siècle, les chanoines détruisirent les admirables clôtures du chœur et les peintures des portes de N. D. de Paris, personne n'y attacha d'importance, — de vieilles boiseries, du fer rouillé, cela étant sans valeur.

INÉDITS ARCHÉOLOGIQUES, PHILOLOGIQUES ET AUTRES (5^e Série)



Ne pouvant publier intégralement tous ceux de mes écrits que je crois être inédits, je donne de quelques-uns, pour prendre date, les brefs résumés suivants.

Décembre 1921 — Février 1922.

A PROPOS DU NOM « LUGDUNUM »

En ce qui concerne les noms de villes gauloises finissant en *dunum*, il n'en a existé, et il n'en pouvait exister qu'un seul qui présentât, comme premier composant, le nom d'un dieu (ou de son symbole), et ce nom de ville est *Lug-dunum*. Et pourquoi ? Pour le motif péremptoire que Lug, devenu le dieu principal de la Gaule était le *seul* dieu celtique ayant un rapport avec un *dunum*. En effet, comme je l'ai établi en expliquant des documents iconographiques jusqu'alors incompris (Cf. mes *Inédits*, 1^{re} et 3^e séries, pages 1-2), Lug (ou son symbole, le corbeau) était (à tort ou à raison) considéré, en Angleterre et en Gaule, comme *issu* du rocher ou montagne celtique, c'est-à-dire de la Calédonie (l'Écosse), et, comme tel, il était dit *CALEDONENSIS* (vulg. *CANETONENSIS*) ; par suite, le mot *Lug-dunum* (en Angleterre, *Brano-dunum*, montagne du corbeau), qui était réservé, comme nom, à des villes situées sur des hauteurs, et qui voulait dire « le rocher ou montagne de Lug », était destiné à rappeler l'origine attribuée à ce dieu. D'autre part, si l'on a multiplié en Gaule ces *Lugdunum*, c'est que le nom d'une divinité, d'un génie, etc., donné à une localité, avait, croyait-on, un effet protecteur (Cf. Epône, nom d'un village de Seine-et-Oise, Nérès, les nombreux Borvo, etc.).

COFFIN

La Curne de Saint-Palaye dit que le mot *coffin*, — venu du grec et signifiant panier d'osier, — a été, en France, au moyen-âge, employé « figurément », pour désigner un cercueil : or, le motif, qu'il n'indique pas, est, à mon sens, que, jadis, en certaines régions de France, on a dû parfois être contraint, faute de bois, de placer les corps dans des paniers d'osier (comme on l'a fait ailleurs, et, par exemple, en 1809, à Copenhague, par ordonnance royale ; etc.). Du reste, ce mode d'ensevelissement était en usage autrefois en Angleterre, comme l'indique, suivant moi, le mot *coffin*, qui, aujourd'hui, en anglais, veut dire « cercueil ».

MOLIÈRE ET LES MÉDECINS

A l'occasion du tricentenaire de Molière, on a beaucoup parlé de cet auteur, même de ses études à Paris au collège de Clermont (1), où il se lia d'amitié

(1) Cf. la 4^e série de mes *Inédits archéologiques*, page 1, Un propos de Molière.

avec le prince de Conti. En particulier, on a recherché, et, cette fois encore, vainement, le motif pour lequel il a fait paraître les médecins sur la scène : or, j'avais donné le mot de l'énigme dès 1892, dans un opuscule qui fut signalé à l'Académie des sciences morales et politiques à la séance du 7 novembre 1891, et qui a pour titre : « Révélations sur Molière ».

Dans ce travail, demeuré à peu près inédit, j'ai signalé, chose absolument nouvelle, que, pour faire certaines de ses pièces, Molière prenait adroitement, et sans en rien dire, dans l'œuvre de Pascal, et, pour citer un exemple, j'ai découvert, fait intéressant, que *Tartufe*, tout entier, a été extrait par Molière de la *Provinciale XV*. Mais Molière prenait aussi dans la « correspondance » de Pascal.

On sait que celui-ci avait eu, sur la question du *vide*, des relations épistolaires, notamment avec le Père Noël, de la Compagnie de Jésus, Recteur du Collège de Clermont. Imbu des vieilles idées, le Père tenait pour nulles les expériences faites par Pascal, et, de là, une discussion qui, d'abord courtoise, puis devenue acerbe sous la plume du Père, se fit par un échange de lettres et aussi par l'envoi d'un libelle que le P. Noël composa avec dédicace au prince de Conti, tous documents où Molière trouva, comme je l'ai montré, matière à divers emprunts dont il garnit plusieurs de ses pièces ; or, pour cela, comment s'y prit-il ? Voici.

Parler trop souvent du *vide*, dans des comédies, eût été, d'une part, absurde, car en quoi le *vide* aurait-il intéressé le public ? et d'autre part, cela eût été imprudent, car Molière eût ainsi risqué de dévoiler, donc de tarir, la source à laquelle il puisait. Et c'est pourquoi, ne pouvant faire paraître sur le théâtre les physiciens qui avaient discuté sur le *vacuum*, il les remplaça par d'autres figures, parmi lesquelles des médecins, types dont la caricature amusait les spectateurs. Et voilà, enfin connu, le motif véritable pour lequel Molière s'est, en apparence, attaqué à la médecine. Pour masquer son système peu louable d'emprunts, il a transformé les physiciens en des médecins, et alors Pascal, devenu, par exemple, Marphurius, et le Père Noël, devenu Pancrace ou autre, discuteront, non plus sur le *vide*, mais sur la médecine ; ainsi déguisés, les originaux seront difficilement reconnaissables, et Molière pourra, sans crainte, disséminer dans ses pièces les coupures qu'il tirera, discrètement, des *Provinciales* (qui étaient trop connues), mais plus largement des *Lettres* et réponses, des *Pensées*, et du *Discours sur les passions de l'amour*.

Sur ce fait demeuré jusqu'ici inaperçu, et d'autres encore, j'ai donné, dans mes « Révélations », des détails qui manquent ici.

UN CAS DE PRIORITÉ

I

Le 6 septembre 1900, dans le journal *Le Temps*, s'ouvrit une discussion sur diverses questions relatives à la « Chanson de Roland », M. G. Deschamps, dans « La vie littéraire », ayant dit que l'auteur de cette chanson n'était pas allé à Roncevaux, et, par suite, avait décrit des paysages imaginaires. Cette discussion, à laquelle prirent part des savants tels que Gaston Paris, M. Camille Jullian, et d'autres, ne dura pas moins de six mois, et c'est dire avec quelle attention elle dut être suivie par les historiens et les archéologues.

Or, dans le numéro du 27 janvier 1901, G. Paris ayant affirmé, par lettre, qu'il croyait que « l'imagination et de vagues souvenirs conservés à travers

E. — Pour les relations mondiales, on cherche à imposer une *langue unique*.

F. — De même, on voudrait, pour le monde entier, des mesures, poids, monnaies, ayant, les uns et les autres, un *type unique*.

G. — Socialement, la Confédération générale du travail veut grouper syndicats et unions de syndicats, de tous les métiers, en une *association unique*.

H. — Pour le commerce, on cherche, en matière de transport des marchandises dans le monde entier, l'unification, c'est-à-dire un *mode d'action unique*.

Etc., etc., etc.

Or, en politique, on fait de même (Cf. Aristote, *Polit.*, I, 12), et voilà pourquoi, à l'exemple des Romains et d'autres, les Allemands ont — cette fois avec férocité — tenté de placer d'abord l'Europe sous leur *puissance unique* (Cf. « Deutschland über alles »), obéissant en cela — sans réflexion sans même se demander si la chose était possible — à l'irrésistible instinct qui pousse, en toutes choses, à marcher, coûte que coûte, à l'*unité*.

[Mais alors, dira-t-on, un temps viendra donc où le monde entier sera sous une *domination unique* ? — Je réponds : « Oui, inévitablement »].

COMMENT LE SAULE EST DEVENU UN ARBRE FUNÈBRE

J'observe que Ducis, — s'inspirant (voir sa *Romance du saule*) de la chanson de Desdemona dans *Othello* de Shakespeare, et aussi de l'apparition en France (vers 1710) du saule « pleureur » venu d'Orient et que Linné disait être celui dont il est question dans le Psaume 136, et sous lequel s'asseyaient, pour pleurer Sion, les Israélites captifs, qui suspendaient à ses rameaux leurs harpes devenues muettes, — Ducis, dis-je, s'est plu, en chantant « le saule et sa douce verdure », à en faire l'arbre symbolique de la tristesse ; non seulement, en effet, il montre Isaure mourant sous un saule, mais il souhaitait de mourir de même : ainsi, dans « *Le saule de l'amant* », il écrit :

« A tes pieds dormait ma bergère
Lorsqu'elle eut mon premier soupir :
Ah ! c'est là que je vis Glycère,
Ah ! c'est là que je veux mourir. »

Et, dans « *Le saule du sage* » :

« Adieu, saule de la tendresse,
J'eusse à tes pieds voulu mourir. »

Or, cette pensée, Delille la recueille, et, dans « *L'homme des champs* », module la variation suivante :

« Les lieux chers aux vivants sont, aussi, chers aux morts ;
Qui vous empêchera de placer sur les bords,
Près d'un ruisseau plaintif, sous un saule qui pleure,
D'un ami regretté la dernière demeure ? »

Puis, à son tour, Alfred de Musset écrit, dans son élégie « à Lucie » :

« Mes chers amis, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière :
J'aime son feuillage éploré,
La pâleur m'en est douce et chère,
Et son ombre sera légère
A la terre où je dormirai. »

Ainsi fut fait. L'idée, ainsi lancée, fut rapidement propagée, et l'on voit maintenant comment, grâce à Ducis, le saule est entré dans la flore de nos cimetières.

D^r A. T. VERCOUTRE.

N. B. — Dans la 4^e série de ces *Inédits archéologique*, à la page 5, ligne 13, il faut lire *Θεραπεία*.

